



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n : S3LI20000789

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques médico-sociales

## Présentation de la mention

La mention de licence Sciences et techniques médico-sociales (STMS) existe depuis septembre 2007. Dans le cadre de l'habilitation 2008/2011, elle est réservée aux élèves infirmiers du Morbihan. Elle leur permet donc de valider un diplôme de licence, parallèlement à leur diplôme d'État. Pour ces étudiants, la validation de la licence repose sur des enseignements mutualisés entre l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Université de Bretagne-Sud (UBS).

Ce dossier propose pour 2012 (nouveau contrat quinquennal d'établissement) l'ouverture à un public plus large *via* la création d'un parcours spécifique pour des étudiants qui ne sont inscrits qu'à l'université. L'ouverture de ce second parcours intitulé Sciences du vivant nécessite la mise en place d'enseignements nouveaux, dont certains seront mutualisés avec la mention de licence Biologie-Environnement. Les flux attendus dans ce parcours sont de 100 étudiants en première année (L1) pour atteindre l'objectif de 60 diplômés à l'issue des 3 années de licence.

Cette formation existe sur les sites de Vannes, de Lorient et une demande est en cours pour le site de Pontivy. Outre son implantation sur ces sites, la formation se caractérise par son unicité dans le Grand Ouest, voire sur le territoire national.

L'objectif est de donner aux étudiants des connaissances scientifiques en sciences (physiologie humaine) et en sciences humaines, tout en permettant une professionnalisation spécifique en fonction des parcours.

## Indicateurs

(Moyenne sur les années universitaires 2007/2008, 2008/2009, 2009/2010 et 2010/2011)

Nombre d'inscrits en L1	139
Nombre d'inscrits en L2	79
Nombre d'inscrits en L3	36
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	
% d'abandon en L1	
% de réussite en 3 ans	
% de réussite en 5 ans	
% de poursuite des études en master ou dans une école	0 %
% d'insertion professionnelle	100 %



# Bilan de l'évaluation

## ● Appréciation globale :

Les informations contenues dans le dossier sont claires et assez complètes ; le dossier est plutôt bien rédigé. Ce dernier est bien complété par les annexes fournies. La fiche RNCP est bien renseignée tout comme l'Annexe Descriptive au Diplôme.

Le contenu et l'organisation des enseignements montrent une cohérence certaine avec les objectifs pédagogiques et professionnels déclinés par l'équipe pédagogique. Ainsi, compte tenu du profil des étudiants, l'objectif de professionnalisation est double :

- pour le parcours Infirmiers : diversifier les compétences, notamment pour permettre aux infirmier(e)s une évolution de carrière. Le parcours Infirmier a trois finalités supplémentaires à celles du métier d'infirmier : concours de l'enseignement (professorat des écoles, CAPET, CAPLP), évolution de carrière vers les fonctions de cadre et poursuite d'études vers un master pour une évolution de carrière après quelques années d'expérience.
- pour le parcours Sciences du vivant : apporter des connaissances et des raisonnements scientifiques utiles pour intégrer le développement de nouveaux métiers dans le domaine du bien-être, de la santé et de la prévention.

Si certaines compétences additionnelles, comme l'apprentissage des langues, sont bien intégrées à la maquette, il est regrettable qu'aucune certification aux outils informatiques (C2i) ne soit proposée. Cette lacune est d'autant plus dommageable que la mention affiche comme potentielle insertion professionnelle le « professorat des écoles ». Des compétences transversales nécessaires à ces étudiants sont parfaitement identifiées et intégrées dans les unités d'enseignement (UE) de chaque parcours.

La proximité et l'écoute de l'équipe pédagogique sont les éléments essentiels du dispositif d'aide à la réussite mis en place au sein de la formation. Ce dispositif repose sur des mesures anti-échec menées à l'échelle de l'Université de Bretagne-Sud (« guichet réussite » permettant de suivre les étudiants, proposition d'un Cycle d'Orientation et de Consolidation (COC) aux étudiants se retrouvant en échec), mais aussi sur des mesures spécifiques à la mention (proposition de remises à niveau selon le profil des étudiants entrants, encadrement rapproché des étudiants par les enseignants référents (deux enseignants par étudiant)). Il en ressort que les étudiants sont accompagnés dès leur arrivée et tout le long de leur formation.

Compte tenu du caractère professionnel des études d'infirmier, dans la formation en cours d'exercice, tous les étudiants entraînent dans la vie active et aucun ne poursuivait en master. Avec la création d'un nouveau parcours s'adressant à un public d'étudiants non infirmiers, il est vraisemblable que certains voudront poursuivre au-delà de la licence. Quelles seront les possibilités de poursuite d'études à l'UBS et ailleurs ?

Il est à noter que la présence dans la formation d'un seul intervenant extérieur ne reflète pas les besoins en professionnels (et futurs employeurs potentiels) d'une telle formation.

L'équipe pédagogique pluridisciplinaire et le partenariat avec l'IFSI sont les acteurs du pilotage de cette formation. L'équipe pédagogique se réunit chaque fois que nécessaire (en général, une réunion par mois) et tous ses membres sont invités à assister au Conseil des études. L'équipe pédagogique assure le fonctionnement quotidien de la filière, vérifie la compatibilité des emplois du temps, des calendriers d'examen, la cohérence et la progression pédagogique (enchaînement des UE) ...

## ● Points forts :

- Une mutualisation de l'enseignement tout au long du parcours soit avec l'IFSI (parcours Infirmier) soit avec la mention de licence Biologie-Environnement (parcours Sciences du vivant).
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire très impliquée dans le pilotage.
- Un bon accompagnement des étudiants tout au long des trois années de licence.
- L'aide au projet professionnel qui se développe tout le long du cursus.

## ● Points faibles :

- La participation d'intervenants extérieurs professionnels est curieusement faible pour une telle formation.
- Il n'y a pas beaucoup d'informations quantitatives sur le devenir des étudiants sortants.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier est de très bonne qualité ; néanmoins, comme déjà mentionné lors de la précédente évaluation, il serait pertinent de mieux se renseigner quantitativement sur le devenir des étudiants après leur diplôme de licence. Le suivi des étudiants ayant la double compétence « infirmier-STMP » devrait s'étaler sur plusieurs années afin de savoir quel est l'impact de la formation dans l'évolution de carrière ou la réorientation professionnelle.

Il faudrait également accroître la participation des professionnels à la formation.